

## ACTIVITÉ DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024/25

**HAUSSE DE +12% DES RECETTES D'EXPLOITATION À 36,5 M€  
(VS. 32,6 M€ EN N-1)**

Lyon, le 15 novembre 2024,

### 1/ TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup>

Le total des produits des activités s'élève à 66,1 M€ au 30 septembre 2024, contre 123,1 M€ un an plus tôt, reflétant une bonne activité hors trading de joueurs (36,5 M€ au 30/09/24 vs. 32,6 M€ au 30/09/23, soit +12%) en relation avec la participation en Europa League, et une activité de trading joueurs en retrait sur la période (29,7 M€ vs. 90,5 M€ au 30/09/23).

En M€ (du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre)	30/09/24* 3 mois	30/09/23 3 mois	Var	Var %
Billetterie championnat et autres matchs	6,7	6,3	+0,3	+5%
Billetterie Europe	0,6	0,0	+0,6	-
<b>Billetterie</b>	<b>7,3</b>	<b>6,3</b>	<b>+0,9</b>	<b>+15%</b>
Droits TV LFP-FFF	2,8	7,0	-4,2	-61%
Droits TV UEFA	6,3	0,2	+6,1	-
<b>Droits TV et marketing</b>	<b>9,1</b>	<b>7,2</b>	<b>+1,9</b>	<b>+26%</b>
Partenariats-Publicité	6,7	7,7	-1,0	-13%
Produits dérivés	3,0	2,7	+0,3	+11%
Autres produits de la marque	2,9	2,5	+0,4	+16%
<b>Produits de la marque</b>	<b>6,0</b>	<b>5,3</b>	<b>+0,7</b>	<b>+13%</b>
Séminaires et visites	1,4	1,0	+0,4	+43%
Grands évènements	6,1	5,2	+0,9	+18%
<b>Events</b>	<b>7,5</b>	<b>6,2</b>	<b>+1,3</b>	<b>+22%</b>
<b>Produits des activités (hors trading joueurs)</b>	<b>36,5</b>	<b>32,6</b>	<b>+3,9</b>	<b>+12%</b>
Produits de cessions des contrats joueurs	29,7	90,5	-60,8	-67%
<b>Total des produits des activités (1)</b>	<b>66,1</b>	<b>123,1</b>	<b>-56,9</b>	<b>-46%</b>

\* données estimées, non auditées

(1) IAP (Indicateur Alternatif de Performance) Total des produits des activités qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

### **BILLETTERIE : 7,3 M€ (vs. 6,3 M€ au 30/09/23, soit +0,9 M€, +15%)**

Les recettes de billetterie domestique s'élèvent à 6,7 M€ contre 6,3 M€ en N-1, soit une progression de +5%, intégrant les revenus de 3 matchs de Ligue 1, comme en N-1.

Les recettes de billetterie Europe, à 0,6 M€, intègrent les revenus du 1<sup>er</sup> match de la phase de Ligue de l'Europa League (pas de participation en Coupe d'Europe en N-1).

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 15 novembre 2024

### **DROITS TV ET MARKETING : 9,1 M€ (vs. 7,2 M€ au 30/09/23, soit +1,9 M€, +26%)**

Les droits TV LFP/FFF s'établissent à 2,8 M€ contre 7,0 M€ au 30/09/23 (-61%). À la suite de l'accord conclu entre DAZN et la LFP pour le cycle 2024-2029, Eagle Football Group, comme tous les autres clubs de Ligue 1, subit la réduction globale des recettes des droits TV nationaux par rapport au cycle précédent (de l'ordre de -60%), sur la base du guide de répartition provisoire approuvé par le Conseil d'administration de la LFP (Ligue de Football Professionnel) du 2 août 2024.

Les droits TV UEFA s'élèvent à 6,3 M€, en relation avec la participation du club à l'Europa League cette saison.

### **PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 6,7 M€ (vs. 7,7 M€ au 30/09/23, soit -1,0 M€, -13%)**

Les revenus de partenariats et publicité s'établissent à 6,7 M€, contre 7,7 M€ au 30/09/23, soit un recul de -1,0 M€, lié notamment aux sorties de périmètre d'OL féminin (08/02/24), OL Vallée Arena (12/06/24) et OL Reign (17/06/24).

### **PRODUITS DE LA MARQUE : 6,0 M€ (vs. 5,3 M€ au 30/09/23, soit +0,7 M€, +13%)**

Les produits de la marque affichent une bonne performance au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice à 6,0 M€, contre 5,3 M€ au 30/09/23, avec une progression sur les produits dérivés (+11%), ainsi que sur les autres produits de la marque (+16%).

### **EVENTS : 7,5 M€ (vs. 6,2 M€ au 30/09/23, soit +1,3 M€, +22%)**

Les revenus des grands événements s'élèvent à 6,1 M€ (vs. 5,2 M€ au 30/09/23). Le Groupama Stadium a accueilli onze matchs de football (masculins et féminins) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 (juillet et août 2024) et un match France/Belgique dans le cadre de l'UEFA Nations League (9 septembre 2024).

Les revenus des séminaires et visites progressent également et s'élèvent à 1,4 M€ (vs. 1,0 M€ au 30/09/23) avec notamment l'organisation de la cérémonie de clôture de la compétition WorldSkills 2024 le 15 septembre 2024.

### **CESSIONS DE JOUEURS : 29,7 M€ (vs. 90,5 M€ au 30/09/23, -60,8 M€ , -67%)**

Les revenus de cessions de joueurs s'établissent ainsi à 29,7 M€ et intègrent les cessions de Jake O'Brien à Everton (14,3 M€), Mamadou Sarr à Strasbourg (9,2 M€), Mama Baldé à Brest (4,2 M€), ainsi que des incentives et produits divers (2,1 M€). Il est rappelé qu'au 30 septembre 2023, les revenus de trading intégraient notamment les cessions de Bradley Barcola au PSG pour 38,2 M€, Castello Lukeba à Leipzig pour 29,0 M€ et Romain Faivre à Bournemouth pour 13,5 M€. Les cessions de joueurs sont limitées aux périodes de mercato et dépendent du niveau d'activité en janvier et en été.

## 2/ ACTUALITÉS

Comme annoncé le 6 novembre dernier, les discussions avec les prêteurs bancaires ont permis d'aboutir à la signature d'un waiver portant sur les modalités de calcul des covenants.

Le Document d'Enregistrement Universel 2023/2024 intégrant le Rapport Financier Annuel, sera publié dans les prochains jours.



Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : [finance@eaglefootballgroup.com](mailto:finance@eaglefootballgroup.com)

[www.finance.eaglefootballgroup.com](http://www.finance.eaglefootballgroup.com)

Euronext Paris - compartiment B

Indices: CAC All-Shares – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN: FR0010428771

Reuters: EFG,PA (ex OLG,PA)

Bloomberg: EFG FP (ex OLG FP)

ICB : 40501030 Services de loisirs